

3. Diplômes : Brevet de Capitaine 200 et Certificat de Capacité

Durée de la formation :

585 heures en temps plein pour le Certificat de Capacité 555 heures en temps plein pour le Brevet de Capitaine 200

Conditions d'accès :

Être âgé de 18 ans Être à jour de la visite médicale des gens de mer Justifier de temps de navigation effective Avoir un projet pour être patron sur un navire de pêche, ou de commerce ou de plaisance (le Capitaine 200 permet d'obtenir avec la formation au médical 2 le Capitaine Yacht 200) Avoir satisfait à ses obligations militaires

Contenu de la formation :

La formation est prévue sous la forme de modules

Module n° 1 : Enseignement « commerce »

Formation de base à la sécurité Simulateur radar Formation à la sécurité à bord des navires à passagers

Module n° 2 : Enseignement « pont »

Manœuvres Navigation carte marine Météorologie régionale Règles de barre, balisage, signaux Description, entretien du navire, stabilité Anglais Réglementation rapport de mer

Module n° 3 : Enseignement « machine »

Machines marines et auxiliaires Compte-rendu d'incidents techniques Électricité Description et entretien du navire – stabilité - sécurité

Module n° 4 : Enseignement « pêche »

Réglementation des pêches maritimes Gestion d'un navire de pêche artisanale Conservation du poisson

Radiocommunication : Certificat Restreint d'Opérateur

Enseignement médical II :

Premier secours Formation complémentaire aux premiers secours en milieu maritime Soins élémentaires Consultation télé-médicale

Niveau de formation : V